

2024-2027

De la Corrèze

Info-Flash n°1 - septembre 2024



Une ambition commune au service des enfants, des jeunes et des familles de la Corrèze

Le schéma départemental des services aux familles vise à **partager des orientations et ambitions communes** entre partenaires départementaux et locaux (Etat, Département, Caf, Msa, ARS, Collectivités locales, associations) œuvrant sur **les enjeux relatifs à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse, à la parentalité et aux dynamiques d'animation de la vie sociale.**

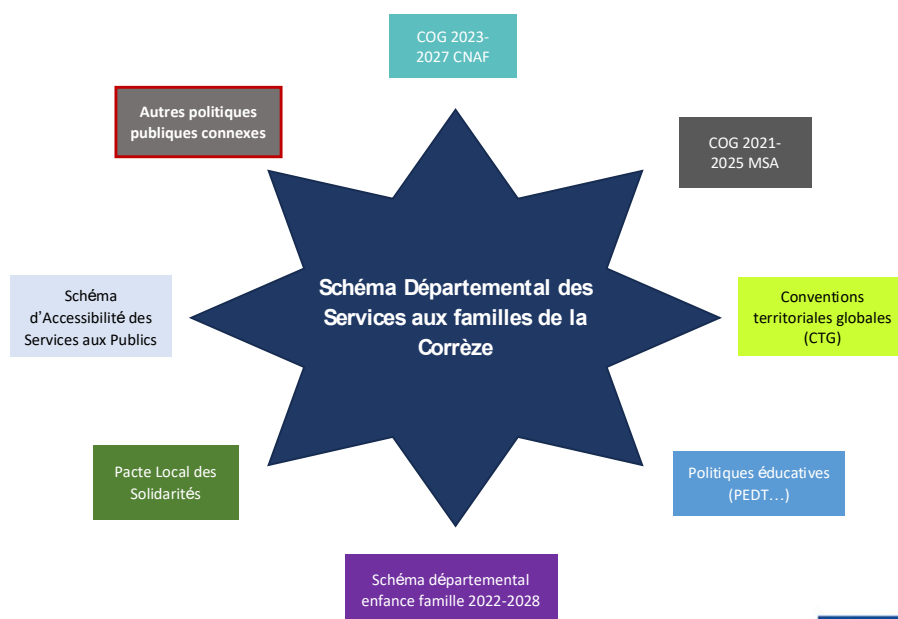
Ces précédents schémas ont permis de nouer des collaborations entre les institutions, collectivités et partenaires associatifs du département pour faire avancer des projets sur les différentes thématiques du Schéma, **mais aussi d'identifier des pistes de développement** à travailler collectivement.

Pour préparer au mieux **l'élaboration partagée d'un nouveau Schéma sur la période 2024-2027**, la Caf de la Corrèze et ses partenaires ont souhaité être accompagnés dans cette démarche par **un prestataire extérieur, le Crédoc**. Cette mission aura pour objectif d'actualiser, capitaliser et enrichir les éléments de diagnostic disponibles sur les thématiques du Schéma, et accompagner la définition partagée des orientations et actions à travailler en direction des publics concernés.

Un cadre de cohérence pour l'action concertée des partenaires

L'animation partagée de ce schéma, inscrite dans sa gouvernance, constitue une opportunité de **pérenniser et consolider les dynamiques existantes**, de les enrichir, de porter des ambitions communes génératrices de progrès et d'efficacité, avec un souci constant :

- ☐ **Mettre en cohérence les politiques publiques concernées ;**
- ☐ **Articuler les interventions départementales et territoriales ;**
- ☐ **Associer les acteurs de terrain à la définition et la mise en œuvre de ces actions**



Une démarche participative et partenariale

L'élaboration de ce nouveau Schéma est **une étape importante** : il s'agit de réinterroger les démarches menées jusqu'à présent sur les différentes thématiques, identifier les articulations à renforcer entre les interventions des partenaires, et définir les améliorations à mettre en œuvre.

Deux grandes étapes conduiront à sa réalisation : l'élaboration d'un diagnostic partagé et la définition

d'orientations transverses à approfondir pour l'élaboration d'un nouveau plan d'actions.

Plusieurs temps de rencontres seront organisés pour finaliser le diagnostic d'ici la fin du second semestre 2024. Des groupes de travail thématiques seront ensuite installés début 2025 pour définir les actions à mettre en œuvre dans le cadre du futur Schéma départemental des services aux familles.



La date à retenir

- Lundi 30 septembre, à 14h : réunion de **lancement de la démarche** (lieu : Caf de la Corrèze)

Vos interlocuteurs

- **Aude Bastien**, responsable du Pôle Services aux Partenaires de la Caf de la Corrèze : aude.bastien@caf19.caf.fr - 05 55 17 32 30
- **Sylvain Taboury**, Directeur d'études et de recherche du Crédoc : taboury@credoc.fr - 01 40 77 85 30

